



Stratégie pour un avenir
vert et durable



Présentation

Dans sa planification stratégique 2022-2026, la Ville de Granby établit comme priorité de « **préserv**er la **richesse des milieux naturels face aux changements climatiques** ». Afin de concrétiser cette priorité, la Ville a développé trois outils qui guideront ses actions: le **Plan d'adaptation aux changements climatiques** (PACC), le **Plan de conservation des milieux naturels** (PCMN) et le **Guide de foresterie urbaine** (GFU).

La **Stratégie pour un avenir vert et durable** de la Ville de Granby (ci-après la Stratégie) vise à développer la résilience de la ville face aux changements climatiques, notamment en protégeant 30 % du territoire municipal en milieux naturels d'ici 2030, en mettant en place un plan d'adaptation aux changements climatiques pour protéger les infrastructures municipales et en conservant l'indice de canopée à 38 % dans le périmètre urbain, le tout dans l'optique de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de la population.

La Stratégie s'appuie sur une vision intégrée de la biodiversité et du développement durable. Elle entend aussi offrir aux citoyennes et citoyens des espaces accessibles pour la détente et le ressourcement, tout en favorisant un lien fort entre santé humaine et santé des écosystèmes. Élaborée avec la participation active de la population granbyenne (PACC et PCMN), la Stratégie repose sur des données scientifiques rigoureuses et des méthodes reconnues adaptées à la réalité du territoire granbyen. Grâce à l'apport inestimable des mandataires de la Ville, la Fondation SETHY (PCMN), les Services EXP (PACC) et l'entreprise Nadeau Foresterie Urbaine (GFU), des outils pertinents et novateurs ont vu le jour, pavant la voie à un avenir responsable et durable.

Afin d'atteindre ses objectifs, la Ville de Granby mettra en œuvre des plans d'action qui font appel à l'expertise de différents services municipaux. L'unicité de cette stratégie repose en effet sur sa transversalité et sur le dialogue entre les services municipaux et les différentes initiatives vertes de la Ville.

UNE DÉMARCHE VERTE... D'HIER À AUJOURD'HUI POUR L'AVENIR

La Stratégie pour un avenir vert et durable découle de différents documents élaborés par la Ville dans les dernières années. Elle est en quelque sorte le point culminant d'efforts et de mesures mises en place depuis plus d'une décennie. La Ville de Granby articule sa prise de décision grâce à une multitude de politiques et de plans actifs en matière d'environnement.

Voici quelques documents élaborés précédemment.

2015-2030

Plan d'action pour
l'avenir du lac
Boivin

2022-2030

Plan de conservation
et de mise en valeur
des parcs-nature

2023-2030

Plan d'action pour
la réduction des
émissions de gaz à
effet de serre

2024-2026

Plan de
développement
d'une communauté
nourricière

**Stratégie
pour un avenir
vert et durable**

2025

Guide de
foresterie
urbaine

2025-2030

Plan de protection
des eaux potables

2025-2030

Plan de
conservation des
milieux naturels

2025-2035

Plan d'adaptation
aux changements
climatiques

PORTRAIT GLOBAL DES MILIEUX NATURELS

Les milieux naturels occupent **34,6 %** du territoire.

Ce pourcentage diminue à **32,4 %** lorsqu'on tient compte des **pertes prévues** pour les **projets de développement déjà autorisés**.



Les milieux boisés



occupent **3 794 hectares**, soit **24,7 %** du territoire granbyen ;

sont constitués de **918 hectares** de milieux boisés dans le périmètre urbain ;

représentent **2 876 hectares** en zone agricole.

Les milieux humides

couvrent **1 454 ha**, soit **9,5 %** de la **superficie de la ville de Granby**.



Les milieux hydriques et riverains

représentent **282 km de cours d'eau**, dont les rivières Yamaska Nord et Mawcook, ainsi que le lac Boivin. **La portion terrestre de ces milieux hydriques**, c'est-à-dire les rives, totalise **43 hectares**.

Les corridors écologiques

totalisent en superficie **1 282 hectares**, soit **8 %** du territoire.



DÉFIS CLIMATIQUES À SURMONTER POUR LA VILLE DE GRANBY

Augmentation

des températures et de la fréquence des canicules



- Présence d'îlots de chaleur
- Hospitalisations causées par la chaleur
- Sécheresses
- Risques de feux de végétation
- Utilisation accrue de l'eau et de l'électricité, etc.

des tempêtes et des épisodes de verglas



- Chutes d'arbres et de branches
- Espaces publics glissants et dangereux, etc.

des précipitations



- Inondations
- Débordements d'égouts, etc.

PRINCIPAUX RISQUES ÉTABLIS

Santé, société et populations vulnérables



- Amplification de l'impact des îlots de chaleur
- Aggravation de l'intensité des vagues de chaleur

Services publics



- Hausse de la demande en eau potable
- Augmentation du nombre total de jours causant des inconforts pour les travailleuses et travailleurs extérieurs

Environnement bâti et infrastructures



- Risques de hausse des inondations de rues
- Augmentation des besoins en réparation de bris routiers

Environnement naturel



- Mortalité de la végétation
- Augmentation de la présence de tiques porteuses de la maladie de Lyme et d'espèces exotiques envahissantes



Les trois documents au cœur de la Stratégie

Les documents complets sont accessibles sur notre site Web : granby.ca/avenir-vert-et-durable.

LE PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2025-2035

L'élaboration du PACC a commencé en 2023. Les Services EXP ont tout d'abord eu le mandat de brosse le portrait du territoire et d'évaluer les impacts ainsi que les risques liés aux changements climatiques.

Par la suite, les citoyennes et citoyens ont été consultés au moyen du sondage en ligne **L'environnement, ça m'intéresse**. Ce sont **491 personnes** qui ont répondu à ce questionnaire portant sur l'expérience citoyenne des changements climatiques ainsi que sur la situation environnementale de la ville. De plus, une soirée de consultation publique réunissant **40 citoyennes et citoyens** a permis de cibler les attentes et les aspirations de la population en matière d'environnement.

Ces démarches ont mené à l'élaboration du PACC et de son **plan d'action**.

En tout, huit axes d'intervention ont été définis:

- 1 **Réduire les îlots de chaleur en augmentant le verdissement.**
Exemple: verdifier les rues et les stationnements municipaux.
- 2 **Consolider la trame verte et bleue.**
Exemple: mettre en œuvre le Plan de conservation des milieux naturels.
- 3 **Lutter contre les maladies infectieuses et transmises par les tiques.**
Exemple: développer des stratégies de prévention optimales en partenariat avec la santé publique.
- 4 **Optimiser l'usage du réseau d'eau potable.**
Exemple: mobiliser la communauté pour réduire la consommation d'eau.
- 5 **Élaborer une « stratégie de gestion des eaux usées et pluviales ».**
Exemple: maintenir le rythme de séparation des égouts unitaires sur le territoire.
- 6 **Améliorer la résilience de la population et de la ville face aux changements climatiques.**
Exemple: intervenir efficacement lors des vagues de chaleur.
- 7 **Utiliser l'urbanisation du territoire comme un outil pour l'adaptation.**
Exemple: bonifier le réseau de transport en commun.
- 8 **Assurer la cohérence du PACC avec les directives et les initiatives municipales et régionales.**
Exemple: favoriser la réussite des actions grâce à une planification municipale, régionale et sanitaire.

Le saviez-vous ?

Selon des études canadiennes sur l'adaptation climatique, mettre en place des mesures préventives s'avère beaucoup plus économique pour les villes. Par exemple, à Granby, l'investissement d'un dollar dans la prévention pourrait prévenir jusqu'à 6 \$ en dommages directs.

LE PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS 2025-2030

La réalisation du PCMN a également commencé en 2023 lorsque la Ville a mandaté la Fondation SETHY pour se pencher sur l'état des milieux naturels de Granby. La Fondation s'est ainsi attardée à brosser le portrait du territoire (milieux naturels boisés et humides) et à cibler les milieux naturels d'intérêt. Elle a ensuite mis à jour l'analyse multicritère des milieux naturels afin de les prioriser, ce qui a mené à l'élaboration de la stratégie de conservation du PCMN. Cette démarche contribuera à assurer la connectivité entre les îlots de grande biodiversité afin de permettre la libre circulation des espèces fauniques et floristiques.

Tout comme le PACC, le PCMN a bénéficié des réflexions de la population recueillies lors du sondage et de la consultation publique. La qualité des échanges et des recommandations a indéniablement nourri la réflexion municipale.

La stratégie de conservation permet d'atteindre l'objectif du PCMN, soit de conserver :

- **3 823 ha** de zones en milieux naturels en **zone agricole** (25 %);
- **765 ha** à l'intérieur du **périmètre urbain** (5 %)

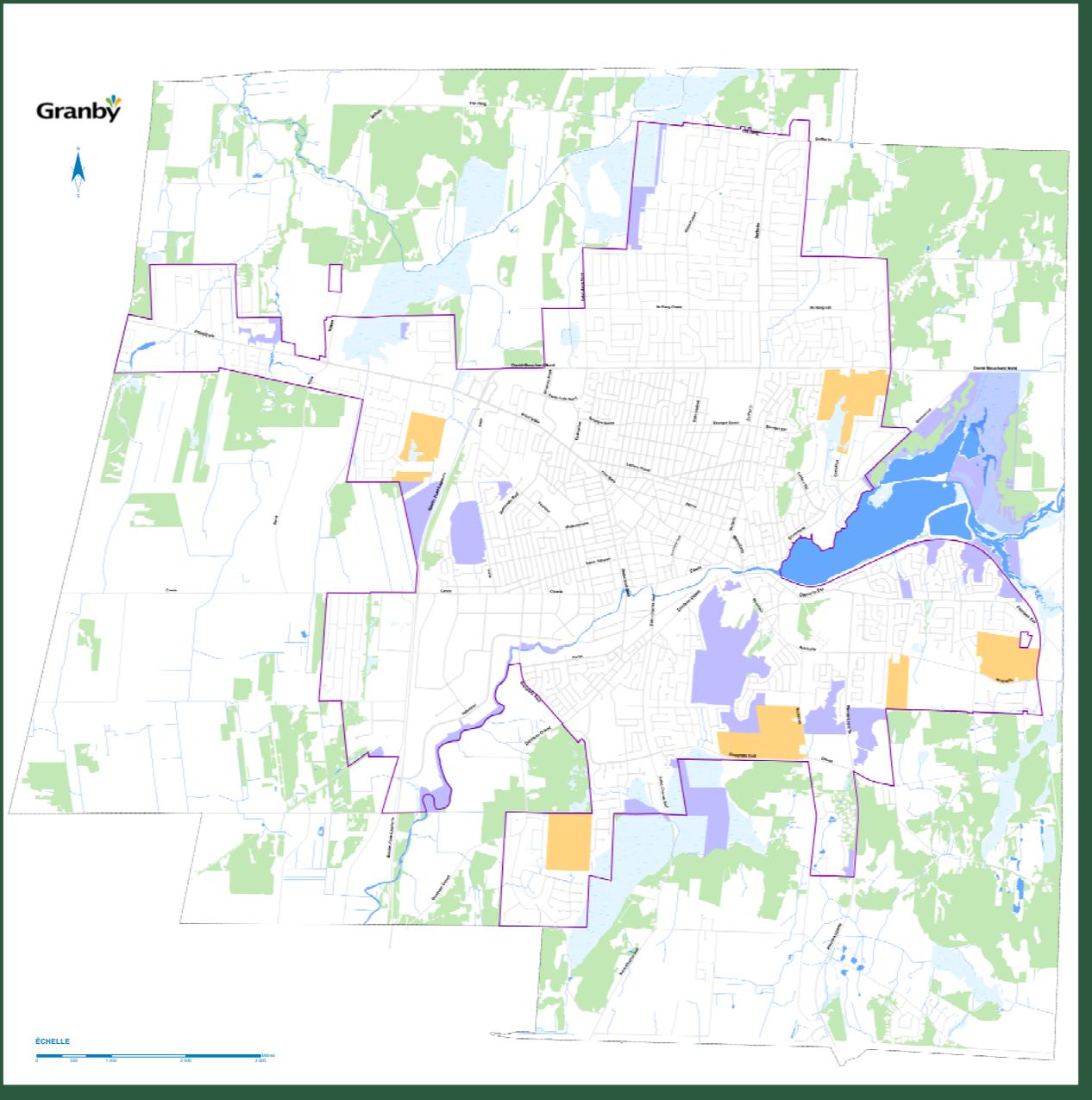
Neuf stratégies distinctes permettront d'atteindre cet objectif :

- 1 Modification de la réglementation**
Exemple: utiliser des outils réglementaires appropriés pour la conservation des milieux naturels.
- 2 Amélioration des outils d'aménagement et protection des milieux naturels**
Exemple: créer et intégrer des outils dans le processus de planification urbaine.
- 3 Acquisition de connaissances**
Exemple: améliorer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes ainsi que sur les espèces menacées et vulnérables.
- 4 Éducation et sensibilisation**
Exemple: collaborer avec le milieu agricole en lien avec la gestion des eaux de ruissellement.
- 5 Lutte intégrée contre les espèces exotiques envahissantes**
Exemple: effectuer une lutte contre les espèces exotiques envahissantes plus efficace et évaluer les meilleures techniques pour en assurer la gestion.
- 6 Amélioration de la qualité de l'eau**
Exemple: assurer une bonne gestion du plan de protection des sources d'eau potable.
- 7 Amélioration de la biodiversité et des pratiques agricoles**
Exemple: faire rayonner les bons coups en matière de conservation (restauration, projets, etc.)
- 8 Conservation des milieux naturels**
Exemple: rehausser le niveau de conservation des milieux naturels ciblés.
- 9 Amélioration du réseau écologique**
Exemple: assurer une gestion des priorités d'intervention dans les corridors écologiques.

Le saviez-vous ?

Les fonctions et services écosystémiques que nous rendent gratuitement les milieux naturels sont estimés à 225 M\$ par année (Fondation SÉTHY, 2023).

STRATÉGIE DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS



EN CONSERVATION

 Secteur en conservation

PROTÉGÉS PAR RÉGLEMENTATION

Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble¹

 Aire de PAE

Règlement de zonage de la Ville de Granby

 Milieu humide

 Milieu naturel boisé

 Cours d'eau

 Milieu hydrique et riverain

 Périmètre d'urbanisation

¹Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) en vue de protéger les milieux naturels à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

LE GUIDE DE FORESTERIE URBAINE 2025

En 2024, la Ville a fait appel à l'expertise de l'entreprise Nadeau Foresterie Urbaine pour évaluer la canopée et la qualité de la forêt urbaine sur le territoire granbyen. Un plan foresterie urbaine et son plan d'action seront bientôt dévoilés par la Ville. Une évaluation des arbres a également été effectuée. Cette étude a permis de déterminer les **trois** orientations du Guide de foresterie urbaine.

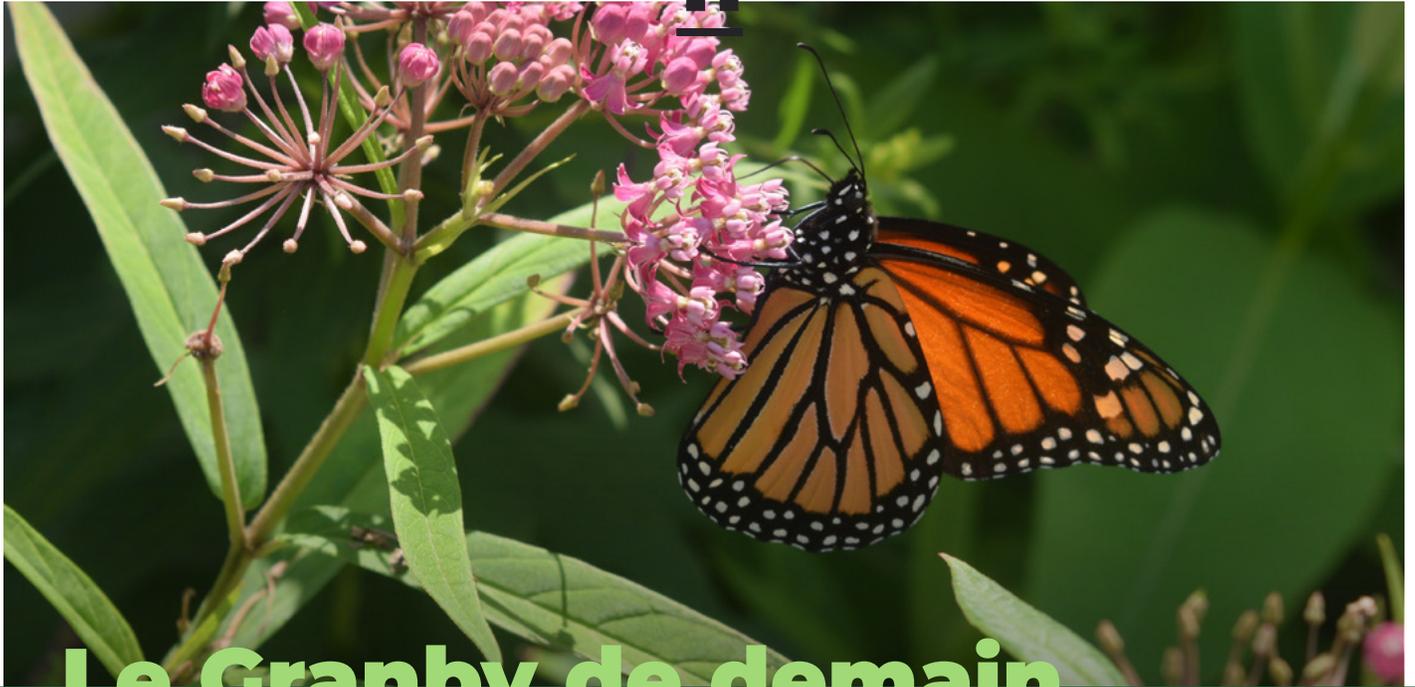
Orientations

- 1 Maintenir l'indice de canopée à 38 % dans le périmètre urbain.**
Pour bénéficier des bienfaits que les arbres procurent à la société.
- 2 Réaliser des activités de prévention.**
Entretien des arbres publics urbains, contrôler les plantes exotiques envahissantes, etc.
- 3 Planter des arbres.**
Cibler les zones où se trouvent des îlots de chaleur et privilégier la diversité des essences plantées.



Le saviez-vous ?

- Les fonctions et services écosystémiques rendus par la forêt urbaine sont estimés à environ 750 000 \$. Cela comprend notamment l'élimination de la pollution, le stockage du carbone et la rétention des eaux de ruissellement.
- La canopée de la ville s'est améliorée significativement entre 2018 et 2023. En **2018**, son pourcentage s'élevait à **35 %**, alors qu'il atteignait **38 %** en **2023**.
- À la suite de l'étude de foresterie urbaine, la Ville a revu la réglementation relative aux arbres, dont définition de ce qu'est un **arbre, soit une espèce ligneuse qui atteint au minimum trois mètres à maturité**. Cette hauteur névralgique permet aux arbres de participer au couvert végétal, de réduire les îlots de chaleur et de contribuer à la richesse de la canopée urbaine.



Le Granby de demain se décide aujourd'hui

Avec la Stratégie pour un avenir vert et durable, la Ville de Granby fait le choix d'être proactive pour développer sa résilience face aux changements climatiques. Il est reconnu que la proactivité soutient la réduction des coûts qui sont autrement importants lorsque la Ville doit réagir aux dommages d'événements climatiques extrêmes. Cette approche proactive permet également de profiter des biens et services écosystémiques plus rapidement, tout en respectant le portefeuille des citoyennes et citoyens.

Les investissements récurrents du conseil municipal sont tributaires de la priorisation des enjeux environnementaux. Cette démarche guide les services municipaux dans leur concertation et dans la planification de la mise en œuvre des plans d'action et des stratégies des différents documents.

Les citoyennes et citoyens sont invités à devenir partenaires de la réalisation et de la réussite des objectifs granbyens. Ils contribueront ainsi au bien-être de leur communauté et légueront aux Granbyennes et Granbyens de demain une ville résiliente où il fait bon vivre.

Joignons nos efforts pour bâtir une communauté verte et durable qui deviendra un modèle de résilience!

Nous vous invitons à consulter le **PACC**, le **PCMN** et le **GFU** dans leur intégralité sur notre site Web : granby.ca/avenir-vert-et-durable.



Granby
Ville rayonnante